

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires (n° 2441) (*Mme Barbara Bessot Ballot, rapporteure*). 2

Mardi

3 décembre 2019

Séance de 14 heures 45

Compte rendu n° 25

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

Présidence
de M. Roland Lescure,
Président



La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements déposés en séance publique sur la proposition de loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires (n° 2441).

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après :

Numéro	Place	Auteur	Groupe	Avis de la rapporteure
108	3	Mme BESSOT BALLOT Barbara	LaREM	Favorable
109	3	Mme BESSOT BALLOT Barbara	LaREM	Favorable
110	4	Mme BESSOT BALLOT Barbara	LaREM	Favorable
68	Après l'article 5	M. BENOIT Thierry	UDI-AGIR	Favorable
111	8	Mme BESSOT BALLOT Barbara	LaREM	Favorable

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du mardi 3 décembre 2019 à 14 h 45

Présents. - Mme Barbara Bessot Ballot, M. Roland Lescure, M. Jean-Baptiste Moreau

Excusés. - Mme Anne Blanc, Mme Pascale Boyer, Mme Valéria Faure-Muntian, M. Antoine Herth, M. Jean-Luc Lagleize